



Mesures d'accompagnement du futur plan climat : crédit-cadre pour la plantation de 400 arbres supplémentaires sur les 10 prochaines années

La Municipalité de la Ville de Renens soumet à l'approbation du Conseil communal un crédit-cadre de CHF 800'000.- TTC sur une durée limitée de 10 ans pour la plantation de 400 arbres supplémentaires sur le territoire communal. Elle présente également différentes pistes de réflexion relatives au patrimoine arboré de la ville, ainsi qu'au mobilier urbain, dans l'optique de lutter contre les îlots de chaleurs. Ce projet s'inscrit également en tant que réponse à une demande du Conseil communal.

Les arbres à Renens occupent une place privilégiée dans l'espace urbain, avec un patrimoine arboré qui en compte environ 2'500, situés sur le domaine public et tout autant sur le domaine privé. Depuis quelques années déjà, la nécessité de planter davantage d'arbres en ville semble être devenue une évidence, tant les multiples services écosystémiques qu'ils rendent (contributions au bien-être humain) sont nécessaires.

Ces données sont importantes, notamment lorsqu'il s'agit de déterminer les moyens de faire baisser la température en ville à l'heure du réchauffement climatique. La plupart des services écosystémiques rendus par les arbres étant liés à la canopée, il est également intéressant de réfléchir en termes de pourcentage du sol ombragé plutôt qu'en nombre d'arbres. À Renens, l'indice de canopée se situe autour des 13% du territoire communal.

Dans le cadre de ses réflexions sur l'adaptation aux effets du dérèglement climatique, mais aussi de sa réponse à un postulat de Mme la Conseillère communale Frédérique Beauvois, la Municipalité propose la plantation de 400 arbres supplémentaires dans les 10 ans à venir sur le domaine public, ce qui permettrait d'augmenter l'indice de canopée de 8%.

Ces 400 nouveaux spécimens viendront s'ajouter aux projets de plantations déjà en cours (places de la gare Sud et Nord, arborisation du tracé du tram et des bus à haut niveau de service (BHNS)). Ce nombre est indépendant aussi des arbres qui devront être abattus et remplacés sur site dans les 10 ans à venir.

Afin d'offrir une certaine souplesse financière à cette démarche, dans la mesure où le nombre exact d'arbres pourra varier en fonction des différents projets, mais aussi de la capacité d'étude et d'entretien des services communaux concernés, ainsi que des plantations effectives, le Municipalité propose un crédit-cadre de CHF 800'000.- TTC sur une durée limitée de 10 ans.

Ce projet ambitieux permettra de passer des intentions décrites dans de nombreux plans, documents et chartes, à une réalisation concrète qui modifiera durablement le visage de la ville et contribuera à l'adapter aux changements climatiques présents et à venir. En attendant la rédaction et la mise en œuvre du Plan climat communal, la Ville agit et va de l'avant.

Renseignements :

Patricia Zurcher Maquignaz *Municipale Gestion urbaine-Développement durable*
078 602 81 03